



ON RECRUTE
Rejoignez-nous !

 **57 000**
habitants

 **SOUS PRÉFECTURE**
de l'Aude

 **VILLE D'ART ET**
D'HISTOIRE depuis 2016

 **VILLE TOURISTIQUE 2***
au Guide Michelin

Recrute pour la Direction Hygiène, Sécurité
et Santé Environnementale

Un Inspecteur de salubrité (H/F) Catégorie B

Définition du poste :

L'inspecteur de salubrité publique veille au respect des normes sanitaires et environnementales afin d'assurer la protection de la santé publique et de la qualité du cadre de vie. Il intervient sur des problématiques variées comme l'habitat indigne, les nuisances sonores, la salubrité des commerces alimentaires et la gestion des crises sanitaires. Son rôle implique un travail de terrain avec des contrôles et des enquêtes, ainsi qu'une dimension administrative avec la rédaction de rapports et le suivi des procédures réglementaires. Il est également un interlocuteur privilégié des autorités locales et judiciaires pour assurer l'application des mesures nécessaires en matière de salubrité.

Activités Principales :

Sous la responsabilité du chef de service, l'inspecteur de salubrité est chargé d'assurer les missions liées à la santé, la salubrité et la sécurité publiques.

- Application des procédures de lutte contre l'insalubrité.
- Instruction des demandes de Permis de Louer.
- Application des procédures de pouvoirs de police du Maire.
- Suivi des missions de maintien de la salubrité du cadre de vie.

Missions du poste :

Contrôle et lutte contre l'habitat indigne

- Traitement des plaintes.
- Visites et rapports d'inspection.
- Proposition de prise d'arrêtés.
- Présentation des dossiers en COS.
- Notification et suivi des arrêtés.
- Traitement coercitif : procès-verbaux, astreintes administratives.

Suivez-nous sur     

www.narbonne.fr

 **Narbonne**
AU CŒUR DES POSSIBLES

Pouvoirs de police du Maire : gestion des périls

- Instruction des dossiers concernant les immeubles menaçant ruine.
- Exécution et Suivi des procédures de péril et des procédures d'urgence.
- Notification et suivi des arrêtés.
- Traitement coercitif : procès-verbaux, astreintes administratives.

Mise en œuvre du Permis de Louer

- Contrôle des documents techniques.
- Visites et réponses au bailleur.
- Respect des délais d'instruction.
- Suivi des dossiers.

Prévention et gestion des nuisances environnementales et sanitaires

- Contrôler les commerces alimentaires sur signalement pour assurer le respect des normes sanitaires.
- Lutter contre les nuisances sonores rédaction de rapports et application de sanctions si nécessaire.

Conditions particulières du poste (horaires / contraintes...) / Habitations ou prérequis éventuels nécessaires sur ce poste / Informations diverses liées au poste.

- Disponibilité en cas de dépassement des horaires habituels.
- Nombreux déplacements sur le territoire communal (permis B obligatoire).
- Poste nécessitant l'habilitation du Préfet et l'assermentation du Tribunal de Grande Instance afin de constater les infractions réglementaires.
- Fréquentation de lieux insalubres.
- Recrutement statutaire ou à défaut contractuel (cadre B – filière Technique).
- Rémunération statutaire avec régime indemnitaire.
- Prime annuelle.
- Comité des Œuvres Sociales : billetterie, chèques vacances, Carte Pass CE.
- Politique RH active : formation, mobilité, évolution de carrière.
- Temps de travail : 7h40/jour soit 1607 heures/an (34 jours de congés + 9.5 jours de RTT).
- Participation contrat de Prévoyance : 7 € / Mutuelle Santé : 15 € (Contrats Labellisés).

Autres informations importantes sur le poste

Poste nécessitant l'habilitation du Préfet et l'assermentation du Tribunal de grande Instance afin de constater les infractions réglementaires. Fréquentation de lieux insalubres.

Profil :

Connaissances :

- Connaissance des procédures administratives en application des pouvoirs de police du Préfet et du Maire.
- Connaissance des pathologies du bâtiment (évaluation des dysfonctionnements techniques, des situations à risques pour la santé et pour la sécurité des personnes).
- Excellente connaissance de la réglementation (CSP CCH, CGCT).
- Connaissance de la réglementation bruit.
- Connaissances HACCP.

Savoir-faire :

- Utilisation des matériels de mesure et de contrôle.
- Assurer la réalisation de mesures acoustiques.
- Rédaction de documents administratifs.
- Utilisation courante des outils bureautiques et dans la mesure du possible du progiciel Esabora.

Savoir être :

- Capacité à gérer les priorités pour assurer l'efficacité du service.
- Capacité à gérer les situations de stress face à des situations difficiles.

Poste à pourvoir dès que possible

Merci d'adresser vos candidatures (lettre de motivation + CV) à Monsieur le Maire :

Direction des Ressources Humaines
CS 80823
11785 NARBONNE Cédex

Ou par mail à : emploi-formation@mairie-narbonne.fr

Date limite de candidature le 15/06/2025